

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

DELIBERATION N°CP2025- 05/5/25 DOSSIER N°6931	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA CREUSE ET LA SCENE NATIONALE D'AUBUSSON POUR LA REPRESENTATION D'UN SPECTACLE A L'ETANG DES LANDES
--	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Marie-Christine BUNLON
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Réserve Naturelle
Nationale de l'Etang des Landes*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DEPARTEMENT DE
LA CREUSE ET LA SCENE NATIONALE D'AUBUSSON POUR LA
REPRESENTATION D'UN SPECTACLE A L'ETANG DES LANDES**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2025-05/5/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de valider la convention de partenariat entre le Département de la Creuse et le Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson, pour la mise en place d'un spectacle dans le cadre de la saison d'animation des 20 ans de la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes ;
La convention est jointe à la présente délibération.

- de verser la somme de **4 305,98 €** dans le cadre de la participation du Département ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer cette convention et tous les documents nécessaires au déroulement de cette représentation.

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET (ayant donné pouvoir à M. Patrice MORANCAIS), Mme Catherine DEFEMME, M. Valéry MARTIN, M. Jean Luc LEGER, Elus membres Théâtre Jean Lurçat/Scène Nationale

Adopté : 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET